

Image not found or type unknown



Modalités domiciliation téléphonique

Par **saphrania**, le **26/01/2011** à **10:42**

Bonjour,

Nous avons une domiciliation téléphonique dans une ville différente de notre siège social. Les Pages jaunes nous demande de créer un établissement secondaire pour cette domiciliation et refusent de mettre l'annonce sur cette ville. Devons-nous réellement créer un second établissement juste pour une domiciliation téléphonique ?